

ALCOOL ET VIOLENCE VERBALE

Par alex40 Postée le 10/11/2021 14:35

Bonjour Doit-on pardonner la violence verbale (et même physique) lorsque celle ci découle d'une consommation excessive d'alcool ? Et d'ailleurs, comment faire pour vraiment pardonner, et avancer ? Un simple pardon ne suffit pas toujours à effacer des heures/des années de crise, d'insultes, de propos blessants.. Mon conjoint a un problème avec l'alcool. Il commence enfin à l'admettre.. et je lui ai mis la pression pour qu'il fasse quelque chose.. quelque part, je le regrette parce que j'aurais voulu que cette décision vienne de lui. Mais je ne pouvais plus attendre et espérer qu'il change simplement. Mais je ne suis pas sûre d'arriver à pardonner malgré ses efforts.. J'aurais toujours la crainte qu'il recommence. J'imagine que chaque histoire est unique et qu'il est vain de ma part de chercher la réponse dans un forum. Je suis relativement perdue en fait.

Mise en ligne le 12/11/2021

Bonjour,

Nous comprenons votre souffrance et votre désarroi.

La consommation d'alcool modifie le comportement et peut développer une certaine agressivité chez les personnes ou favoriser l'expression d'une agressivité déjà plus ou moins présente sans alcoolisation.

La loi en France, considère qu'une personne sous effet de l'alcool ne peut justifier ses actes ou paroles par l'alcool. Elle reste pleinement responsable. Et plus que cela, car l'emprise de l'alcool est considérée comme une circonstance aggravante et non atténuante.

Il semble important de ne pas déresponsabiliser une personne de ses actes lorsqu'elle a une consommation d'alcool ou d'autres psychotropes.

La question que vous posez est plus large, car elle concerne votre capacité à lui pardonner ses écarts passés, à rester avec lui et à pouvoir lui faire confiance.

Vous dites avoir été longtemps blessée par une maltraitance verbale de sa part. Il est normal que vous ne sachiez plus quelle décision prendre pour l'avenir de votre relation.

L'impact des mots et insultes peut s'imprimer dans une relation comme des coups sur la peau et maintenir une souffrance.

Sachez que les conjoints ont la possibilité de trouver un accompagnement auprès de psychologues dans un centre de soins en addictologie. Les consultations y sont individuelles et gratuites et vous permettraient de faire le point sur vos ressentis, vos ressources, votre bien-être et votre relation actuelle.

Vivre auprès d'une personne ayant une dépendance peut-être désarçonnant du fait d'un comportement pas ou peu contrôlé et d'une certaine impuissance à changer les consommations qui favorisent ses débordements.

N'hésitez pas à contacter nos écoutants directement. Ils sont joignables par chat de 8h à minuit, 7j/7j ou par téléphone au 0980 980 930 de 8h à 2h, 7j/7j. L'appel est anonyme et non-surtaxé.

Nos écoutants pourront vous trouver des adresses de consultations pour vous, vous proposer une écoute de soutien ponctuel ou répondre directement à vos questions.

Bien cordialement.
